

# 2015- 2020 – BILAN DE MANDAT.

En ce mois d'août 2019, nous nous rapprochons de l'échéance électorale et la coutume veut que les maires fassent le bilan de leur mandat. La règle l'interdit dans les six mois qui précèdent une élection. Alors, c'est maintenant.

Toute réalisation municipale ne peut que s'inscrire dans un contexte historique, financier et humain. Il faut bien considérer ces trois facteurs pour comprendre les choix de l'équipe municipale. Notre commune a connu une grave crise en 2014. Ses finances ont sombré et tous ceux qui disposaient des leviers pour agir à temps se sont retirés. Des administrateurs désignés par la Préfecture ont assuré l'intérim pendant neuf mois. C'est dans ce contexte particulier que notre équipe a accepté le challenge de la relance. Par souci de clarté, je dois me référer de manière factuelle aux années précédentes. Je vous invite à lire les rapports qui suivent :

- \* Réalisations du mandat 2015- 2020
- \* Bilan fonctionnement de la commune 2015 - 2019
- \* Bilan financier de la commune 2015 – 2019
- \* Bilan fonctionnement du camping 2015 - 2019
- \* Bilan financier du camping 2015 - 2019
- \* Bilan administratif et financier des chalets. 2018-2019

Ces bilans ne sont pas uniquement le fruit d'une bonne ou d'une mauvaise gestion. Ils se construisent peu à peu sur des fondations solides, qui, pour nous, ont été le lieu d'une libre circulation de la parole, de l'information, du rattachement à la loi, des médiations et de l'éthique. Notre équipe s'est référée à chaque fois à ces différents principes et valeurs, ce qui a permis de produire les bons résultats que je vous présente aujourd'hui. Nous avons toujours tenté de travailler dans l'intérêt général, dans la conciliation des intérêts publics et privés. Nous n'avons jamais répondu aux demandes multiples, variées et parfois pressantes de manière immédiate, subjective ou partielle. Nous avons toujours pris le temps d'en évaluer la dimension légale, la pertinence et la plus-value pour la commune et ses habitants. Enfin, nous avons su gérer les finances publiques en bons pères de famille, c'est-à-dire sans gaspiller.

En tant que maire, j'ai investi dans cette fonction les capacités et les valeurs qui étaient les miennes pour promouvoir au mieux les intérêts de la commune et de ses résidents. Eu égard à la situation initiale, je suis fier, aujourd'hui, de vous rendre compte du chemin parcouru. Le prochain conseil municipal disposera des meilleurs moyens pour exercer pleinement son mandat. C'était mon objectif en 2015, il est atteint.

Au nom du conseil municipal, je vous remercie pour la confiance que vous nous avez accordée.